

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 29 mai 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 mai 2015

2015 DEVE 3 G Entretien, élagage et abattage d'arbres dans les équipements départementaux -
Résiliation du marché en cours - Modification de la délibération 2014 DEVE 1007 G.

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la délibération 2011 DA 22 G du 14 décembre 2011 constituant un groupement de commandes entre la Ville de Paris et le Département de Paris pour l'achat de fournitures et de services relatifs à l'entretien et à l'aménagement des espaces publics parisiens ;

Vu le courrier de la société Service Développement Conception en date du 25 mars 2014 par lequel celle-ci confirme son incapacité à exécuter les prestations du marché qui lui a été attribué et demande qu'il soit mis fin au contrat ;

Vu le projet de délibération, en date des 17, 18 et 19 novembre 2014, par lequel Madame la Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général lui propose de résilier le marché à bons de commande de travaux d'entretien, d'élagage et d'abattage d'arbres dans les équipements départementaux (lot n° 1 - marché n° 20121230008192) ;

Sur le rapport présenté par Mme Pénélope KOMITES au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Sont approuvés le principe et les modalités de résiliation du marché n° 20122230008193 de travaux d'entretien, d'élagage et d'abattage d'arbres dans les équipements départementaux (lot n° 1).

Article 2 : L'article 1 de la délibération 2014 DEVE 1007 G des 17, 18 et 19 novembre 2014 est abrogé.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil
départemental**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO